



Cercle Généalogique Cestadais

REVUE

ISSN 12703192



CESTAS
Gironde



HOMMAGE A JEAN CAILLOU

Le 28 mai 2013, des touristes allemands ont découvert des ossements à Fleury-devant-Douaumont, près de la chapelle Notre-Dame-de l'Europe. Alertées, les autorités ont trouvé 26 corps dans un ancien poste de secours. Ces poilus ont vraisemblablement été blessés ou tués sur le champ de bataille, puis entreposés pour être inhumés. Parmi eux, Jean CAILLOU, né à Cestas le 13 octobre 1875, fils de Jean CAILLOU et Pétronille DUBOS, marié le 11 juillet 1901 à Cestas avec Jeanne BALLION, "Mort pour la France", le 28 mars 1916 à Fleury-Devant-Douaumont (Meuse), il avait une fille, Jeanne, née à Cestas le 2 février 1904 et décédée à Bruges (33) le 16 juin 1995 sans descendance.

La ville de Cestas a demandé le rapatriement des restes de ce soldat qui sera inhumé dans le carré militaire du Cimetière du Bourg au cours des cérémonies du 11 novembre 2013.



Siège social : 2, chemin Dous Hilats 33610 CESTAS
Tél. : 06 98 84 12 25
Mail : cgcestras@gmail.com
Web : <http://cgcestras.fr>

N° 38

Mars 2014

Cercle Généalogique Cestadais

Siège social : 2, chemin Dous Hilats 33610 CESTAS

Tél. : 06 98 84 12 25

Mail : cgceastas@gmail.com

Web : <http://cgceastas.fr>

N° ISSN 12703192

N° SIREN 425286929 00012

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'honneur :	Marie-Josée BATS
Présidente :	Mireille DELETAGE
Secrétaire :	Françoise MARLIET
Trésorière :	Marie-José CABANNE
Membre :	Michelle CIFRE
Membre :	Pascale CALMEL-BAQUERIN

Ateliers :

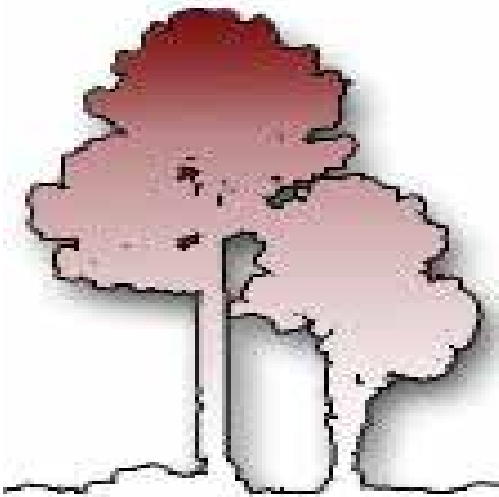
le premier vendredi du mois 20 h 30
et le troisième samedi du mois 14 h 00
au Centre Culturel place du Souvenir Cestas bourg 1er étage

Nous effectuons des relevés de mariage.

Nous demandons des volontaires

COTISATION POUR 2014

Membre : 28 € - Couple : 31 €



Le mot de la présidente

Sommaire

Sommaire	p 03
Le mot de la présidente	p 03
Poèmes	p 04
Compte-rendu AG 2 février 2014	p 05
Règlement intérieur des PTT	p 07
Formations	p 08
Hommage à Jean CAILLOU	p 09
1er Forum de Libourne	p 10
Histoire du vélo pendant les guerres	p 12
Nom latin des communes en Gironde	p 14
Le sou dans les expressions	p 15
Décorations et Médailles	p 16
Souvenirs de campagne 1870-1871	p 19
Lettre à Bazaine ...	p 22
Le protocole de la capitulation de Metz	p 24
Quand la généalogie s'emballe !	p 25
LAISSEZ-PASSER pendant la révolution	p 27
RECHERCHES pour nos adhérents	p 29
Il y a + de 100 ans, ...	P 30
Brèves de curés	p 31

Déjà bien commencée, l'année 2014 s'avère fructueuse en événements et manifestations.

Vous étiez nombreux à répondre présents à notre A.G du 1^{er} février où nous avons proposé des ateliers thématiques et demandé des documents pour notre revue spéciale sur le « Centenaire de la Grande Guerre ».

Nous avons envisagé de faire un atelier « Accès aux AD 33 » et plus particulièrement aux fiches matricules dont quelques années viennent d'être mises en ligne. Le samedi 15 février, vingt-huit personnes ont participé à notre atelier. Nous en avons profité pour montrer comment on accède à plusieurs sites et notamment à celui des Monuments aux Morts.

Plusieurs nouveaux adhérents viennent d'acquiescer des logiciels et nous ont demandé des conseils pour débiter leur généalogie. Le lundi 17 février, un autre atelier spécifique sur l'utilisation des logiciels «Généatique » et « Hérédis » s'est tenu au pôle informatique de la médiathèque. Là, encore, beau succès de cette initiative, 14 présents. Les anciens utilisateurs sont venus donner conseils et astuces aux nouveaux. Notre mot favori : «Entraide » mérite bien sa signification. Au cours de l'année, nous vous proposerons d'autres ateliers de ce genre. Tout le monde peut faire des propositions que nous étudierons.

En ce qui concerne la revue spéciale, nous avons déjà recueilli des documents et témoignages. Nous pensons éditer cette revue en octobre ou novembre. Vous avez encore le temps de fouiller dans vos archives, vos caves ou vos greniers qui souvent renferment des trésors.

Alors...partez en plongée !! Bonnes recherches.

Mireille DELETAGE

Poèmes

L'aïeul

*Pour moi, il était vieux depuis la nuit des temps.
Je l'avais toujours vu coiffé de sa casquette,
Le front déjà zébré d'un coup de baïonnette,
Semblant n'avoir vécu ni été, ni printemps.
Comment imaginer qu'il y avait fort longtemps,
Bien avant mes parents, la frêle silhouette
Avait un jour été un bébé qu'on allaite,
Un enfant malicieux, un homme de vingt ans ?
Sur les photos sépia encadrées à l'étage,
Non ! ce n'était pas lui ce communiant si sage,
Cet élégant marié au regard conquérant.
À présent qu'à mon tour je connais le ravage
Que la vie occasionne en si cruel tyran,
Je viens, à mon aïeul, rendre un lointain hommage.*

Annie ARMAND-NOUVEL

Vieillir en beauté

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur;
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure;
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur;
Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps;
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.
Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
à ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.
Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car, pour être heureux, on a encore le temps.
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour;
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
il y a quelqu'un à qui dire bonjour.
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir;
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.
Il faut profiter de ce que la vie nous offre.
Qui sait ce que sera demain...
Demandez à l'enfant qui vient de naître,
Sait-il quel Amour l'attend?...

Ghyslaine DELISLE

MES ANCÊTRES

Ils se multiplient tous en remontant les ans
S'évanouissent ensuite dans la nuit des temps.
Leur nombre exponentiel me donne le vertige.
Ils forment une branche, un rameau, une tige,
De plus en plus petits, de plus en plus lointains.
Mais que serait mon arbre sans cet apport sans fin ?
C'est dans cette abondance qu'il vient puiser sa sève,
Dans cet aspect touffu qu'enfin prend corps mon rêve.

Avant de s'en aller, hélas, à tout jamais,
Ils ont pleuré, dansé et ils se sont aimés.
Ils ont connu des joies, des drames, des souffrances,
La famine, le froid, le bonheur, les errances,
Les invasions, la guerre, le progrès et la paix,
Ont manié la fourche, la quenouille ou l'épée,
Se déplaçant à pied, à cheval, en carrosse,
Restant près du clocher ou bien roulant leur bosse.

A travers les époques, les coutumes, les lois,
Avec des empereurs, des présidents, des rois
Du fabricant de drap au maréchal ferrant
Du pauvre journalier au riche paysan,
Ils ont forgé l'Histoire et laissé leur empreinte
Sur une vaste fresque que chacun d'eux a peinte.
Sans se douter, qu'un jour, sur un ordinateur
Leur existence enfin serait mise à l'honneur !

Sans cette chaîne humaine, sans ces précieux maillons
Qu'ils soient en beaux atours ou qu'ils soient en haillons,
Sans ces vies, ces naissances, ce cycle interminable (?)
Qui n'était pas pour eux toujours très charitable,
Sans ce fil qu'ont tissé maintes générations,
Avec persévérance, avec obstination,
Je ne serais pas là pour leur dire merci.
Oui, ce sont mes ancêtres !
Peut-être les vôtres aussi ?

Annie ARMAND-NOUVEL

LES GENEALOGISTES

Que vont-ils donc chercher au fond de ces poussières,
Parmi ces parchemins aux encres sans couleur ?
Dans ces papiers froissés, ces actes séculaires,
A peine réveillés de leur longue torpeur ?
Ils veulent découvrir un nom, un patronyme,
Plongeant au fond des temps qu'ils s'en vont explorer.
Que d'ancêtres divers sous leur plume s'animent !
Tandis que chaque jour, d'un arbre desséché,
Ils ressuscitent l'âme et sans cesse rappellent
Des coins les plus obscurs quelque aïeul égaré.
Patiemment, sûrement, mille feuilles nouvelles,
Garnissent de rameaux plus vert leurs espérances,
Et les échos d'antan leur ont enfin livré
Les secrets oubliés des vieilles souvenirs.

Gabriel de Civray

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 1er février 2014

14 H

Ouverture de l'Assemblée Générale

et présentation des vœux.

25 Présents - 6 Procurations - 10 Excusés

En 2013, nous avons accueilli 11 nouveaux adhérents.

Emargement des présents et renouvellement des adhésions.

Lecture du Procès Verbal

de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2013 par Mme Michelle CIFRE.

Approbation à l'unanimité

Lecture du bilan moral

de l'année 2013

par Mme Mireille DELETAGE

Nous avons été présents dans différentes manifestations

- 26 Avril Bourg-sur-Gironde.

- 5 Mai Organisation par le Cercle

de la journée de l'UGAP.

- 6 et 7 Septembre Forum des associations à Canéjan et Cestas

- 14 septembre Portes ouvertes du Cercle

- 26 Octobre Merpins (16).

- 11 Novembre Honneurs et inhumation de Jean Caillou.

- 1er Décembre Libourne leur premier forum

Approbation à l'unanimité

Lecture du rapport financier

de 2013

par Mme Marie-José CABANNE

Recettes

Cotisations et dons	810€00
Subvention	256€00
Subvention UGAP, vente d'arbres	125€00
Total	1191€00

Dépenses

Assemblée (AG, fin juin, portes ouvertes)	104€50
Achat livres, revues, logiciel, site	221€56
Assurance	76€27
Cotisation UGAP	25€00
Imprimerie	53€68
Affranchissement courrier	51€72
Achat matériel, fournitures de bureau	277€04
Réparation ordinateur	29€00
Journée UGAP (imprimerie, matériel, boissons, viennoiseries)	204€33
Participation aux journées généalogiques	159€10
Total	1202€20

Bilan année 2013 : - 11,20

SOLDE AU 31/12/2012 1937€33

SOLDE AU 31/12/2013 1926€13

Approbation à l'unanimité



AG du 1er février 2014 (suite)

Pour cette année 2014, nous avons actuellement été conviés à diverses manifestations :

Montendre le 26 Avril.

Brive les 27 et 28 Septembre.

Niort les 11 et 12 Octobre.

UGAP date et lieu inconnu.

Forums des associations :

6 septembre à Canéjan

7 septembre à Cestas.

Dans le cadre du partenariat avec Toc-toucau, nous avons pensé à une initiation à la généalogie en même temps que l'exposition prévue sur le centenaire de la Grande Guerre.

Pour notre journée portes ouvertes, nous avons quelques difficultés pour avoir notre salle habituelle, nous envisageons de faire cette manifestation pendant l'exposition sur 14/18. Nous allons devoir faire des permanences, nous pensons donc en faire une un samedi ou un dimanche et y adjoindre notre journée porte ouverte.

On a proposé de l'aide aux débutants, on maintient et on envisage de faire des ateliers à thème

(Généatigue, Hérédis, accès aux sites des AD, mémoires des hommes, ... faire



propositions éventuellement).

Nous envisageons une visite aux AD 33, si vous êtes intéressés, un rendez-vous sera demandé.

Plusieurs personnes étant intéressées par cette proposition, un rendez-vous va être pris.

Après la mise en place de notre site, Jack Cabanne et Marie-Josée Bats sont en train de mettre à jour les relevés à partir de Nimègues (logiciel de saisie) sur Expoactes. De nombreux cercles mettent leurs relevés sur Expoactes à partir de la



saisie faite par des bénévoles ce qui facilite les recherches. Il y a encore beaucoup de travail et les bonnes volontés seront accueillies avec grand plaisir.

Notre bibliothèque est en cours de rangement, lorsque nous aurons notre nouveau placard, nous allons pouvoir classer nos livres. Nous demandons à tous ceux qui en ont emprunté de penser à les ramener, afin que l'on puisse les numéroter.

Nous avons fait le tour de l'ordre du jour, si vous avez d'autres questions nous allons pouvoir les aborder.

Le bureau a été interpellé sur le choix des jours et heures d'atelier en pratique dans le mois. Les réservations de salles se font en septembre auprès du service culturel, nous ne pouvons pas faire de changement en cours d'année. De plus, suite aux difficultés pour avoir la salle, même pendant les créneaux qui nous sont attribués, nous risquons d'être souvent obligés d'annuler ou de faire nos ateliers dans une salle beaucoup plus petite et sans accès Internet. Pour l'instant les créneaux restent inchangés, soit :

**Le 1er Vendredi du mois à 20H30
et le 3ème Samedi du mois à 14 H.**

AG du 1er février 2014 (suite)

L'Assemblée est clôturée à 16 H par l'élection du bureau et l'admission de deux nouveaux membres : Mme Pascale CALMEL-BAQUERIN et Mme Françoise MARLIER.

Composition du Conseil d'Administration :

Présidente d'honneur :	Marie-Josée BATS
Présidente :	Mireille DELETAGE
Trésorière :	Marie-José CABANNE
Secrétaire :	Françoise MARLIER
Membres :	Michelle CIFRE Pascale CALMEL-BAQUERIN

Cette assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié généalogique partagé entre tous en la présence de M. Pierre DUCOUT, Maire de Cestas.

La Présidente,

La Secrétaire,

Règlement intérieur des P.T.T entre 1863 et 1872

Règlement de bureau à l'attention du personnel.

- 1 - Respect de Dieu, propreté et ponctualité sont les règles d'une maison bien ordonnée.
- 2 - Dès maintenant, le personnel sera présent de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Le dimanche est réservé au service religieux. Chaque matin, on dit la prière dans le bureau principal.
- 3 - Chacun est tenu de faire des heures supplémentaires si la direction le juge utile.
- 4 - L'employé le plus ancien est responsable de la propreté de locaux. Les plus jeunes s'annoncent chez lui, 40 minutes avant la prière et sont également à sa disposition en fin de journée.
- 5 - L'habillement doit être simple. Le personnel ne doit pas se vêtir de couleurs claires et doit porter des bas convenables. Il est interdit de porter des caoutchoucs et manteaux dans les bureaux car le personnel dispose d'un fourneau. Exception en cas de mauvais temps : foulards et chapeaux. On recommande en outre d'apporter chaque jour pendant l'hiver, quatre livres de charbon.
- 6 - Il est interdit de parler pendant les heures de bureau. Un employé qui fume des cigares, prend des boissons alcooliques, fréquente les salles de billard ou des milieux politiques est suspect quant à son honneur, son honnêteté et sa correction.
- 7 - Il est permis de prendre de la nourriture entre 11 h 30 et 12 heures. Toutefois, le travail ne doit pas être interrompu.
- 8 - Envers la clientèle, la direction et les représentants de la presse, l'employé témoignera modestie et respect.
- 9 - Chaque membre du personnel a le devoir de veiller au maintien de sa santé. En cas de maladie, le salaire ne sera pas versé. On recommande à chacun de mettre une bonne partie de son gain de côté, afin qu'en cas d'incapacité de travail et dans sa vieillesse, il ne soit pas à charge de la collectivité.
- 10 - Pour terminer, nous attirons votre attention sur la générosité de ce nouveau règlement. Nous en attendons une augmentation considérable du travail.

Transcription Mireille DELETAGE

Atelier du 15 février 2014 Formation aux techniques de recherches : internet, les A.D.

La séance a débuté à 14h15.

28 membres du CGCestas étaient présents certains avec ordinateur portable d'autres avec papier et crayons.

Avec l'aide d'un vidéoprojecteur, tous ont suivi les explications : comment rentrer et naviguer dans les A.D., quels sont les sites qui peuvent nous aider, comment doit-on formuler nos demandes, une discussion s'est instaurée où chacun a posé des questions et écouté les personnes plus aguerries en recherches généalogiques qui ont donné des pistes pour leur permettre de continuer et d'avancer leur généalogie. La séance s'est poursuivie jusqu'à 17h.



Formation : découverte des logiciels de généalogie

Le 17 février, nous avons fait un atelier « découverte des logiciels Généatique et Hérédis ». Nous nous sommes retrouvés à 14 dans l'espace informatique de la médiathèque. Je pense que chacun a trouvé son bonheur. Anciens et nouveaux adhérents sont repartis enchantés et sont prêts à renouveler l'expérience sur d'autres sujets.



MANIFESTATIONS où le Cercle Généalogique Cestadais sera présent en 2014



Montendre
26 avril
2014

Montendre le 26 Avril

Brive les 27 et 28 Septembre

Niort les 11 et 12 Octobre

UGAP date et lieu inconnu

Forums des associations :
6 septembre à Canéjan
7 septembre à Cestas

Jean CAILLOU a été inhumé au carré militaire au cimetière du bourg de CESTAS le 11 novembre 2013

HOMMAGE A JEAN CAILLOU

Le 28 mai 2013, des touristes allemands ont découvert des ossements à Fleury-devant-Douaumont, près de la chapelle Notre-Dame-de l'Europe. Alertées, les autorités ont trouvé 26 corps dans un ancien poste de secours. Ces poilus ont vraisemblablement été blessés ou tués sur le champ de bataille, puis entreposés pour être inhumés. Parmi eux, Jean CAILLOU, né à Cestas le 13 octobre 1875, fils de Jean CAILLOU et Pétronille DUBOS, marié le 11 juillet 1901 à Cestas avec Jeanne BALLION, "Mort pour la France", le 28 mars 1916 à Fleury-Devant-Douaumont (Meuse), il avait une fille, Jeanne, née à Cestas le 2 février 1904 et décédée à Bruges (33) le 16 juin 1995 sans descendance.

La ville de Cestas a demandé le rapatriement des restes de ce soldat qui sera inhumé dans le carré militaire du Cimetière du Bourg au cours des cérémonies du 11 novembre 2013.

Après avoir été décoré de la médaille de la bataille de Verdun, remise par le Maire de Cestas, Pierre DUCOUT et reçu les honneurs militaires, la dépouille de Jean CAILLOU a été inhumée en présence de nombreux Cestadais, anciens combattants, militaires de diverses armes (Terre, Air, gendarmerie et pompiers) et d'Alain Rousset, président du Conseil Régional. Ils sont venus lui rendre hommage avant qu'il rejoigne sa dernière demeure, dans sa ville natale, au carré militaire du cimetière du bourg.



1er forum à Libourne dimanche 1er décembre 2013 Organisé par UTLIB Généalogie

Le Cercle Généalogique Cestadais
était présent



Installation du CGCestas



UTLIB Généalogie



Fédération Girondine de Généalogie



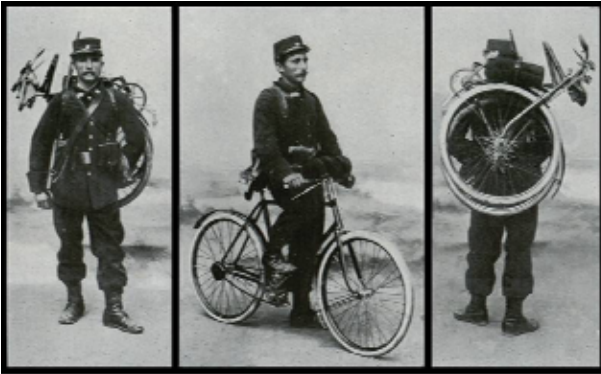
Le Cercle Généalogique de Brive



HISTOIRE DU VELO pendant les guerres

Les premières expérimentations datent d'un décret du 2 avril 1892, sous la direction du Capitaine Gérard.

Il crée dans son régiment, le 87^e de ligne, un groupe de 12 cyclistes qu'il augmente jusqu'à atteindre l'effectif d'une compagnie en 1898. Entre 1893 et 1895, il invente une bicyclette pliante capable de franchir des terrains non-préparés.



Ce modèle est lancé puis produit par Peugeot. Des unités expérimentales sont créées à partir de 1895 dans diverses unités. Le 17 juin 1896, leur tenue est fixée. Le 9 mai 1899, le 2^e et le 6^e corps sont dotés de compagnies cyclistes.



En 1903, toutes les compagnies cyclistes sont transférées à des corps de chasseurs. Le 20 mai 1905, elles sont transformées en compagnies



COMPAGNIE DE CYCLISTES BELGES 1915

permanentes. Puis l'intérêt pour des unités cyclistes se perd et ne refait surface que dans les années 1911-1912. Le 4 avril 1913, les compagnies sont transformées en dix groupes de chasseurs cyclistes qui sont subordonnés aux dix divisions de cavalerie de l'armée française. Ces groupes comprennent 2 capitaines, 1 médecin, 1 officier des détails, un état-major de 17 hommes, trois pelotons à 2 officiers et 8 sous-officiers, 121 caporaux et chasseurs et chacun divisé en 3 es-



Chaque militaire emporte sur son vélo, une mitrailleuse 1914

couades soit au total 417 hommes. Leur rôle est de soutenir la cavalerie amie et de lui apporter des capacités de combat d'infanterie contre la cavalerie et l'infanterie adverse. Ces groupes sont utilisés lors de la bataille des frontières et la bataille de la Marne, mais leur activité s'arrête avec la guerre de mouvement. Elle reprend lors des phases de mouvement de 1916 à 1918.

Pendant la Première Guerre mondiale, la bicyclette était extrêmement utilisée que ce soit dans l'infanterie, le renseignement, la transmission des informations ou pour les soins médicaux. L'armée allemande conduit une étude sur l'usage de la bicyclette et publie ses résultats sous le titre *Die Radfahrertruppe*. Pendant ce temps, en Italie, les unités « Bersaglier » utilisent des bicyclettes jus-



EN BARRES FIXES TIRANT UNE MITRAILLEUSE 1916

qu'à la fin de la guerre.

Lors de l'invasion de la Chine en 1937, le Japon emploie 50 000 soldats à bicyclette. Au début de la Seconde Guerre mondiale, leurs campagnes au sud pour capturer Singapour en passant par la Malaisie péninsulaire dépendent largement des soldats à vélo. La bicyclette permet le transport silencieux et flexible de centaines de soldats, capables ensuite de surprendre et de semer la confusion chez les défenseurs. Les bicyclettes permettent également de réduire les exigences de la machine de guerre japonaise, ne nécessitant ni camion ni bateau supplémentaire pour les transporter et n'utilisant pas de précieux pétrole.



Place Royale à Reims. Le déjeuner d'un poilu (1917)

L'usage de la bicyclette par les Alliés durant la Seconde Guerre mondiale est limité, mais inclut des bicyclettes pour les parachutistes et les messagers à l'intérieur des lignes amies. L'opération Biting à Bruneval en 1942 est ainsi conduite par des *vélo-commandos* aéroportés.

Bien que massivement utilisée pendant la Première Guerre mondiale, les vélos ont été largement remplacés par le transport motorisé dans les armées modernes. Cependant, ils ont repris une nouvelle vie comme « arme du peuple » dans la guérilla et les guerres non conventionnelles, où la capacité du vélo à transporter de lourdes charges (environ 180 kg) et des approvisionnements à la vitesse d'un homme qui marche le rend très utile pour les forces légères. Sur de longues périodes, les Vietcongs et l'Armée populaire vietnamienne ont utilisé des bicyclettes pour



1915 SOLDATS CYCLISTES ITALIENS

transporter l'approvisionnement de la « Piste Hô Chi Minh », évitant ainsi les attaques répétées des États-Unis et les bombardements stratégiques des Alliés. Lourdemment chargés, ces bicyclettes étaient difficilement dirigeables. Le ravitailleur marchait alors à côté, poussant la bicyclette comme une brouette. Avec certains chargements très lourds, les ravitailleurs attachaient parfois des tiges de bambou au vélo pour le diriger comme avec un gouvernail (cette méthode est encore utilisée en Chine aujourd'hui). Les « vélos de transport » vietnamiens étaient reconstruits dans des ateliers dans la jungle avec un cadre renforcé pour porter de lourdes charges sur tout terrain.

L'usage du vélo comme un moyen de transport d'infanterie a continué au *xxi*^e siècle avec le régiment cycliste de l'armée suisse, composé de 3 000 soldats, qui a existé jusqu'en 2003.

Certains rapportent que des vélos tout terrain ont été utilisés par les forces spéciales américaines comme véhicule de renseignement lors de l'invasion américaine de l'Afghanistan et des batailles consécutives et il est, en 2009, utilisé par le contingent néerlandais de l'ISAF.

Jim Fitzpatrick, *The Bicycle In Wartime: An Illustrated History*
« La Bicyclette en Temps de Guerre : Une histoire illustrée »
Résumé par Jack CABANNE, membre du CGC

NOM LATIN DES COMMUNES DE LA GIRONDE

Aballo		Appelles	Beraldum	Braud
Accendite		Esseintes (les)	Breda	Brède (la)
Ainossium		Eynesse	Broga	Carianum
Albiacum		Aubiac	Brojanum	Brogia
Albia		Aubie	Butossum	Bruges
Apisiacum		Abzac	Capannacum	Budos
Ambarensis		Ambares	Caparranum	Cabanac
Ambensis		Ambes	Catariciacum	Cabara
Albitia	Aubèze	Daubèze	Catalidiacum	Cadirac
Artennacum	Artenats	Dardenac	Catiliacum	Cadaujac
Andernosum		Andernos	Camarciacum	Cadillac
Arbeniacum		Arbanats	Camulanum	Camarsac
Arbaciunum		Arbis	Cambensis	Camblanes
Arciniacum		Arcins	Camiacum	Cambes
Arianum		Eyrans	Camiranum	Camiac
Aetium		Eysines	Campum Insule	Camiran
Arkéseon		Arcachon	Campiniacum	Camps /s//Isle
Arena		Ares	Caneianum	Campugnan
Artiga		Artigues	Caneianum	Canejan
Arvarium		Arveyres	Cantenacum	Cantenac
Ascenum		Asques	Canteolum	Cantois
Spissa		Espessas	Caparnacum	Gabarnac
Aldinga	Dolga	Audenge	Capianum	Capian
Aureolum		Auriolles	Caput Longum	Caplong
Auriossum		Auros	Caput Silvarum	Captieux
Aventianum		Avensan	Charbon Blanc	Carbon-Blanc
Aque Mortue		Aigues Mortes	Carcanum	Carcans
Baceum		Bagas	Cardanum	Cardan
Balneolum		Baigneaux	Carinianum	Carignan
Ballaciunum		Baleyssac	Carcium	Cars
Ballatiacum		Balizac	Quarta Leuca	Cartelègue
Baria		Barie	Cassiliacum	Casseuil
Baro		Baron	Castellum Maurorum	Castelmoron
Barbo		Barp (le)	Castellum Novum	Castelnau
Barisiacum		Barsac	Castellum Veterum	Castelviel
Bassianum		Bassanne	Castellum Duratum	Castets en Dorthe
Bassencum		Bassens	Castellionem	Castillon
Bauveregium		Baurech	Castrum	Castres
Baiacum		Bayas	Caldarium	Caudéran
Baio		Bayon	Caput Drot	Caudrot
Vasatum		Bazas	Calvis Montis	Caumont
Belliacum		Beaulac	Cauvinniacum	Cauvignac
Vernosum		Bernos	Caviniacum	Cavignac
Baldarianum		Beautiran	Casalitium	Cazalis
Becla		Bègles	Casalis	Cazats
Begudanum		Begadan	Casalis Dilectum	Cazaugitat
Vicariam		Beguey	Casalis	Cazaux
Belinum		Belin	Cennacum	Senonem
Belinetum		Beliet	Senonem	Senonem
Bellavallis		Bellebat	Sirionem	Cerons
Bellam Fontem		Bellefonds	Cessacum	Cerons
Bellum	Visum	Belves	Sexta Leuca	Cessac
Bercionem	Bresson	Berson	Caeticum	Cestas
Bertensis		Berthez	Calma Della	Cezac
Basciacum		Beychac	Cissiacum	Chamadelle
Vivibiacum		Bieujac	Cibracium	Cissac
Oubiganum	Vicanossum	Biganos	Clariacum	Civrac
Biliwaldum	Guestas	Billaux (les)	Comaria	Cleyrac
Biracum		Birac	Coriacum	Coimères
Blaniacum		Blaignac	Comba	Coirac
Blannanum		Blaignan	Curtis Petracum	Comps
Blanca Fortis		Blanquefort	Couquerques	Coubeyrac
Blavia		Blaye	Corpiacum	Couquèques
Bladiniacum		Blésignac	Curtis	Courpiac
Bomba	Bomma	Bommes	Corterate	Cours
Bonnitanum		Bonnetan	Cultura	Coutras
Bonitiacum		Bonzac	Cravonem	Coutures
Burdigala		Bordeaux	Craon	Créons
Bussucanum		Bossugan	Cronionem	Croignon
Bodullacum	Vodollacensis	Bouliac	Cuptiacum	Cubnezais
Bordella		Bourdelles	Cupitiacum	Cubzac
Burgum		Bourg	Cudossium	Cudoc
Bullitoria		Bourideys	Curcianum	Cursan
Boscalis		Bouscat (le)	Cussiactum	Cussac
Bracium		Brach	Daniacum	Daignac
Branda		Branne	Diex li volt	Dieulivol
Brannencum		Brannens	Donatiacum	Donnazac
			Domitiacum	Donzac
			Dolationem	Doulezon

NOMS LATINS DES COMMUNES DE LA GIRONDE (suite)

Ecclesiole		Eglisottes	Eremum	Herm	Lerm
Calide Aque	Scaude	Escaudes	Muciacum		Musset
Scuciacum		Escossans	Spara		Lesparre
Spinetum		Espiet	Lestiacum		Lestiac
Stabularium		Etauliers	Leuca		Lèves
Faleriacum		Faleyrans	Aldemeriacum		Thoumeyragues
Fabricam		Fargues	Leyburnia	Leybrun	Libourne
Feodum		Fieu (le)	Linianum		Lignan
Flaviacum		Flaujagues	Lucco	Ligors	Ligueux
Floriacum		Floirac	Listeriacum		Listrac
Ludovicum Vallis		Floudès	Duritia		Durèze
Fontittum		Fontet	Laureum Montem		Lormont
Fossellum		Fossès	Lupencum		Loubens
Furnum		Fours	Olcam	L'Auchat	Louchats
Francorum		Francs	Luppam		Loupes
Fronsiacum		Fronsac	Luppiacum		Loupiac
Frontiniacum		Frontenac	Locum magnum		Lucmau
Gaianum		Gaillan	Lutonem		Ludon
Gaiacum		Gajac	Lucaniacum		Lugaigac
Galliconem	Gargon, Galgonio	Galgon	Lucacionem		Lugasson
Gantium	Ganzo	Gans	Luconem		Lugon
Guardianum		Gardegan	Carmetii Insula		Isle du Carney
Turturacum		Tourtirac	Lucossum		Lugos
Gavriacum		Gauriac	Luciacum		Lussac
Gavriaceturum		Gauriaquet	Magus		Macau
Generiacum		Generac	Matiriacum		Madirac
Geniciacum		Genissac	Marencinum		Marensin
Gentiacum		Gensac	Malum Campum		Marcamps
Girunda		Gironde	Marcenacum		Marcenais
Gissacossum	Giescos, Gestos, Ginesta	Giscos	Marchia Prima		Marcheprime
Gordinacum		Gornac	Marcelliacum		Marcillac
Vadum latum		Goulade	Margalem		Margaux
Gurges	Gortz	Gours	Margaronem		Margueron
Gratinianum		Gradignan	Mansus Raginbaldi		Marimbault
Graianum		Grayan	Marionem		Marions
Graciliacum		Grezilla	Marciacum		Marsa
Graneolum		Grignols	Martiniacum		Martignas
Aculiacum	Agulhac	Guillac	Martilliacum		Martillac
Aquilioossum	Aguillos	Guillos	Massilliam		Masseilles
Aquestris	Aguistres	Guitres	Mansum Gantium		Massugas
Gudianum	Magistrum	Gujan-Mestras	Mauriacum		Mauriac
Faladianum		Haillan (le)	Maceriam		Mazères
Fagum		Haux	Mansionem		Mazion
Osta		Hostens	Matriniacum	Marinhac	Mérignac
Fortinum		Hourtin	Matriniacum	Marinhas	Merignas
Uria		Hure	Magistrum Rivum		Mesterrieux
Illiacum		Illats	Minossum		Mios
Sanctum Georgium de Insula		Isle Saint Georges	Montem Brigi	Monbererio	Mombrier
Iccionem	Hison	Izon	Montem Gaudii		Mongauzy
Jugum Dignacum et Lauriacum		Jau-Dignac-Loirac	Montem tremulantis	Montremblant	Monprimblanc
Jucundianum	Joassan	Jugazan	Montem Securum		Monségur
Juliacum		Juillac	Montem		Montagne
Barda		Labarde	Montem Coldini	Mont à Coldin	Montagoudin
Episcopatum	Levescal	Labescau	Montem Oliveti	Montem Agilberti	Montalivet
Canalis	Canals	Lacanau	Montiniacum		Montignac
Dossium		Lados	Montem Ulcianum		Montussan
Dossium		Ladaux	Mauritellum	Maurizello	Morizes
Gortia	Cortia	Lagorce	Molliacum		Mouillac
Landa	La Landa	Lalande	Molinellum		Mouliets
Marchia		Lamarque	Molinum		Moulis
Motta		Lamothe	Molinum Folonis		Moulon
Landa Rovetum		Landarrouat, Landerrouet	Maurencum		Mourens
Landariacum		Landiras	Navadiacum		Naujac
Alingorianum portum		Langoiran	Navadiacum		Neac
Alingonis portum		Langon	Navadianum		Naujan
Lanciacum		Lansac	Posteiacum		Postiac
Lantonem		Lanton	Neridianum		Nerigean
Podiata		La Pouyade	Novum Fontem		Neuffons
Rocca		La Roque	Anitianum		Nizan (le)
Artiga		Lartigue	Novaliacum		Noaillac
Ruscata		Laruscade	Novalianum		Noaillan
Trena		Latresne	Ulmetum	Ormet	Omet
Lavatianum		Lavazan	Ordonacum		Ordonnac
Levia		Lège	Oriniacum		Origne
Caput Ferreum		Cap Ferret	Paletum		Paillet
Laudianum	Laujat	Leogeats	Emporium	Empuyre	Parempuyre
Leunianum	Leugnan	Leognan	Pauliacum		Paullac

NOMS LATINS DES COMMUNES DE LA GIRONDE (suite)

Picturis		Peintures (les)	Podium Barnani	Puybarban
Pella Grava		Pellegrue	Podium Normanni	Puynormand
Patriciacum		Perissac	Curiacum	Queyrac
Pecciacum		Pessac	Quintiacum	Quinsac
Cornemetum		Cornemps	Ravisanum	Rauzan
Podium Ysarni	Puysarn	Peujard	Reniacum	Reignac
Planum		Pian (le)	Regulam	Réole (la)
Pinolium		Pineuilh	Ricum Montem	Rimons
Blacciacum		Plassac	Rivum calidum	Riocard
Plana Silva		Pleine Selve	Rinontium	Rions
Potentiacum		Podensac	Ripariam	Rivière (la)
Pomariolis	Pomeriolis	Pomerol	Rotalianum	Roailan
Pompeiacum		Pompejac	Romaniam	Romagne
Pompiniacum		Pompignac	Rocca Bruna	Roquebrune
Pontem de Auro		Pondaurat	Rocilla	Roquille (la)
Porcariam	Porqueriis	Porchères	Ruscum	Ruch
Bogio		Porge (le)	Sabulonis	Sablons (les)
Portetum		Portets	Satiracum	Sadirac
Podium		Pout (le)	Salianum	Saillans
Prisciicum		Préchac	Sanctum Anianum	Saint Aignan
Primiicum		Preignac	Sanctum Andronicum	Saint-Androny
Primiicum		Prignac	Sanctum Antonium de Quatrivio	Saint-Antoine-du-Queyret
Pugniicum		Pugnac	Sanctum Albinum de Blavia	Saint-Aubin-de-Blaye
Podium Seguini		Puisseguin	Sanctum Albinum de Branda	Saint-Aubin-de-Branne
Podiolium		Pujols		
Podium		Puy (le)		

Source internet

Le sou dans les expressions en langue française

- *Des sous* signifie de l'argent ;
- *C'est une affaire de gros sous* pour parler d'une affaire dans laquelle les questions d'argent ont une grande importance.
- *Être sans le sou, ne pas avoir sou vaillant* signifie *ne pas avoir d'argent*.
- On disait aussi *n'avoir ni sou ni maille*, la maille étant un demi-denier.
- On dit de celui qui est toujours à court d'argent qu'*il lui manque toujours dix-neuf sous pour faire un franc* (un franc valant vingt sous).
- *Un sou est un sou* veut dire qu'il ne faut pas négliger les petits profits.
- *Être près de ses sous*, c'est être pingre.
- *Sou par sou* ou *sou à sou* signifie *petit à petit*.
- *Propre comme un sou neuf* signifie *très propre*.
- *On lui donnerait cent sous à le voir* se dit de quelqu'un d'apparence pitoyable.
- *S'ennuyer à cent sous l'heure* (à *cent sous de l'heure*), signifie être désœuvré.
- Quand quelque chose vaut *trois francs six sous*, cela n'est pas bien cher.
- *Un objet de quatre sous* est d'encore moins de valeur, ainsi « L'Opéra à 3 groschen » de Brecht est devenu L'Opéra de quat'sous.
- Lorsqu'on n'a *pas deux sous de jugeote*, on *ne vaut pas un sou*.
- On parle de *machine à sous* quelle que soit la monnaie.
- *Pas ambigu pour un sou* : pas ambigu du tout, sans aucun doute.
- *Le sou du franc*, bakchich consenti à qui achète.¹
- *Se faire des sous*, c'est percevoir un salaire ou plus largement *gagner de l'argent*.
- Quand on n'a *pas un sou en poche*, on est désargenté.
- *Pas fier pour un sou* signifie être abordable, ne pas être vaniteux.
- *Pas modeste pour un sou* signifie être prétentieux.
- *Pas courageux pour un sou* signifie être pleutre.
- *Pas vaillant pour un sou* selon le contexte signifie être peureux ou être fainéant.
- *Ne pas avoir un sou vaillant*, c'est ne pas avoir d'argent sur soi.
- *Pour un sou valant de tabac* signifie acheter du tabac au détail pour la valeur d'un sou.

Mireille DELETAGE

Décorations, Médailles

Peut-être possédez-vous ce genre d'objet enfoui dans un tiroir, ayant appartenu à un de vos ancêtres ?

Mais savez vous pour quelle raison avait-il été décoré, la suite de quelle circonstance, guerres, opérations militaires ou à titre civil, à quelle date... ?

Autant de questions qui resteront sans réponses si vous ne possédez pas le certificat, la citation, le livret militaire...qui l'accompagnent.

Il existe des archives militaires ou civiles où des recherches sont possibles et quelques sites internet tel que « Mémoire des hommes » où l'on trouve quelques renseignements.

Toutefois en consultant les tableaux joints qui sont loin d'être exhaustifs vous découvrirez au moins à quoi correspond la médaille.

Le Français est dit-on cocardier, c'est pourquoi les médailles foisonnent depuis de nombreux siècles et intéressent de nombreux secteurs d'activité .

Les porter est un honneur et elles sont souvent préférées à une rémunération éphémère.

La décoration se présente généralement sous forme d'une médaille en métal plus ou moins précieuse solidaire d'un ruban de couleur caractéristique.

Un modèle de taille réduite permet de la porter sur l'habit, elle existe aussi sous forme de barrette rappelant la couleur du ruban, elle-même miniaturisée en liseré porté à la boutonnière.

La médaille est une distinction généralement remise par une personne de haut rang, Président de la République, Ministre, Député, Préfet, Officiers, Responsables civils,...elle est accrochée sur la poitrine du récipiendaire, côté gauche .

C'est sur le pan gauche de l'uniforme ou de la veste que l'on découvre parfois chez les militaires ou les anciens combattants de véritables placards de médailles rappelant leurs mérites.

Pour les plus hautes distinctions, certaines sont portées en collier ou en écharpe.

La plus prestigieuse d'entre elles est sans conteste la Légion d'Honneur. Elle a été créée par Napoléon Bonaparte le 19 Mai 1802 pour récompenser les plus valeureux de ses soldats ainsi que quelques savants et hommes illustres.

Depuis, étendue aux mérites civils dans tous les secteurs d'activité; elle a un peu perdu de son lustre, sportifs, chanteurs,...peuvent y prétendre.

La légion d'honneur comporte comme certaines autres distinctions, des grades en fonction du niveau du mérite: chevalier, commandeur, grand-officier, grand croix.

Lors de l'intronisation du Président de la République il lui est remis le cordon de la Légion d'Honneur, réservé au seul chef de l'Etat.

Pour d'autres médailles il existe une autre forme de hiérarchie en fonction du mérite, exemple la croix de guerre comporte différentes étoiles, bronze, argent,...et des palmes, correspondant à des citations à l'ordre du bataillon, du régiment, de l'armée, de la Nation.

De nombreuses Administrations, Gendarmerie, Douanes, Pompiers, Education Nationale, ...ont leurs propres médailles. Les agriculteurs peuvent être décorés du Mérite Agricole, les enseignants peuvent recevoir les palmes académiques, etc.

A noter que les palmes Académiques peuvent récompenser des auteurs et ont été créés par Napoléon Ier en 1808.

Les médailles existent depuis très longtemps : on peut citer l'ordre de St Michel créé par Louis XI en 1469; l'ordre du St Esprit créé en 1578 par Henri III, l'ordre de St Louis en 1693 par Louis XIV.

C'est de la forme de ce dernier dont s'est inspiré Napoléon pour créer la Légion d'Honneur !

De nombreuses décorations étrangères ont été distribuées aux soldats Français en particulier par les Anglo Américains au cours des guerres de 14/18 et 39/45, le célèbre « distinguish order » de couleur bleue.

La médaille du travail a été instituée sous la IIIème République en 1886; elle comporte Quatre niveaux : 20 ans : argent; 30 ans : vermeil; 35 ans : or et pour 40 ans : grand or.

Si vous possédez de tels objets c'est qu'un membre de votre famille s'est couvert de gloire et vous fait honneur, ce sont donc des reliques à conserver et à transmettre.

Alors bonnes fouilles dans les tiroirs et les greniers !

R.Troqueraud

ARCHIVES NATIONALES Base de données
Fontainebleau - Paris - Pierrefitte-sur-Seine **Léonore**

Présentation de la base de données Léonore (Légion d'honneur)

La base Léonore donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802 et décédées avant 1977.

Ces dossiers sont conservés aux Archives nationales ou à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Pour chaque personne dont le dossier a été conservé, une notice indique la cote du carton où se trouve le dossier, le lieu de conservation de ce carton et des éléments biographiques sommaires (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance).



Chevalier de la légion d'honneur



Officier de la légion d'honneur



Commandeur de la légion d'honneur



Chevalier de la légion d'honneur



Plaque grand croix légion d'honneur



Croix de la libération



Croix Combatant volontaire



Croix de Guerre 39-45



Valeur militaire



Médaille militaire



Principales médailles : ordre de la légion d'honneur et médailles, décorations militaires



Oublier ses ancêtres, C'est être un ruisseau sans source, Un arbre sans racines.

Proverbe chinois

Souvenir de la campagne de 1870-1871 de BOURDIEU Pierre 18ème Régiment d'artillerie à cheval 3ème batterie

Les mitrailleuses placées près de Montoit firent un effet merveilleux. L'ennemi avait perdu : tués ou blessés 15 000 hommes, nos pertes étaient de 6 000 hommes. Vers onze heures du soir, la fusillade cessa, nous rétrogradons sur Metz et nous passons la nuit au Ban-St-Martin.

15 août : Grand mouvement de troupes.

La joie est peinte sur tous les visages. On se demande les uns aux autres ce que l'on fait. Il est répondu par quelques uns que l'on bat en retraite jusqu'au camp de Chalons.

A 5 heures du soir, nous partions du Ban-St-Martin, et après avoir voyagé jusqu'à 2 heures du matin, on campe dans la plaine de Gravelotte avec ordre de ne pas desseller les chevaux et de ne pas se coucher.

16 août : Bataille de Gravelotte.

A 5 heures du matin, on reçoit l'ordre de se tenir prêts car on doit avoir une rencontre avec l'ennemi dans le courant de la journée. En effet, vers 9 heures du matin le bruit du canon se fait entendre. Les convois de vivres encombrant la route, les cavaliers et les plantons courent de tous côtés. Le régiment reçoit l'ordre de se porter en avant et à 9 heures, nous commençons le feu. A midi, le bruit du canon se fait entendre de tous les côtés, la fumée nous aveuglait et on n'avancait ni on ne reculait.

Nous combattions contre l'armée du prince Frédéric Charles composée de 300.000 hommes. Les charges de cavalerie se sont faites avec beaucoup de régularité, mais peu de succès. Vers 6 heures du soir le feu ralentit et l'armée Française qui était au nombre de 90.000 hommes sur le champ de bataille faisaient taire le feu. De fortes colonnes d'ennemis se trouvaient dans un désordre complet après avoir perdu 18.000 morts, 17.000 blessés. L'armée française avait perdu 12.000 hommes environ. Le régiment fit de nombreuses pertes en chevaux, eut beaucoup de blessés, 2 officiers de morts et 20 hommes. Nous étions victorieux et déjà l'ennemi se décourageait. Après avoir passé la nuit sur le champ de bataille sans nous réorganiser, sans eau ni vivres nous pensions que le lendemain matin nous continuerions notre route ou recommencer à poursuivre les prussiens mais non, la trahison prenait déjà place dans les rangs de notre belle armée.

17 août : Vers 6 heures du matin, départ du champ de bataille, arrivée au Fort St Quentin, vers 2 heures du soir nous étions sans vivres, il y avait 2 jours que l'on s'en passait.

18 août : Bataille de St Privat. Le matin vers 8 heures, on nous donne l'ordre de nous tenir prêts à partir; mais vers 9 heures, une forte canonnade se fait entendre. L'armée du prince Frédéric Charles et du Général Steinmetz réunis, attaquait de nouveau notre armée. Déjà, le traître Bazaine n'assistait pas au combat, il se promenait dans

Metz sans s'inquiéter de son armée. Malgré leur petit nombre les français se battaient en désespérés et firent éprouver aux deux armées des pertes très considérables. Toute la garde sans exception part au combat. Les 13ème et 18ème régiments d'artillerie canonnaient l'armée du Général Steinmetz qui descendait des hauteurs de Cors et d'Ars sur Moselle. L'infanterie sonna la charge vers 6 heures du soir et fondit sur les prussiens à la baïonnette, battus sur leur gauche tandis que leur droite était victorieuse.

Malgré notre résistance et sans commandement général, les fortes colonnes prussiennes nous forçaient à nous replier sous la protection des Forts.

19 août : Nous quittâmes le Fort vers 6 heures du soir mais l'encombrement était si grand qu'il fallut reprendre nos positions. Le lendemain, vers 8 heures seulement, nous descendions au Ban-St-Martin où nous avons fait séjour jusqu'au 26 août.

22 août : On reste sous les armes une partie de la journée mais on ne sort pas du camp.

25 août : La cavalerie de l'armée se réunit à Chambiers.

26 août : On prend les armes à 7 heures du matin et l'on va prendre des positions en avant du Fort St Julien. L'engagement prévu n'a pas lieu et on rentre dans les camps dans le milieu de la nuit.

27 août : Violent orage qui produit une inondation complète des camps.

30 août : On reçoit l'ordre de se tenir prêt à faire un mouvement qui n'a pas lieu.

31 août : A 8 heures du matin, on prend les armes après avoir passé la Moselle, sur des ponts en bateaux, on prend position en avant du Fort St Julien et dans le ravin de Ventsas à 4 heures un engagement sérieux a lieu. Mais l'ennemi est vivement repoussé jusqu'aux villages de Ste Barbe et de Sercyngny. Nous n'avons pas pris part à l'engagement. Il fallut passer la nuit qui était très froide sur la terre et sans couverture.

1er 7bre : Le combat reprend vers 7 heures du matin après un fort brouillard, sans avancer, ni d'un côté ni de l'autre. Vers midi, le feu cesse et les deux armées s'observent sans tirer. Vers 8 heures du soir on retourne au campement de la veille.

6 7bre : La viande de cheval remplace celle de bœuf.

7 7bre : Orage et pluie qui mordent les camps.

9 7bre : La pluie continue à tomber. Le soir, une vive canonnade se fait entendre. Les Forts St Julien et Quentin tirent sur les batteries prussiennes sans grand résultat.

10 7bre : La pluie continue à tomber, l'eau rentre dans les tentes qui deviennent inhabitables.

11 7bre : Prix des denrées

Boeuf :	8.00 le kilo
Lard :	5.00
Pain :	0.50
Sel :	1,40
Pommes de terre :	0.50
Sucre :	4.00
Vin :	80 le litre
Oeuf :	2,00 l'un

La santé est toujours bonne, le moral aussi. Le Maréchal Bazaine convoque les maréchaux généraux à son quartier général. Plusieurs ballons sont lancés de la place de Metz pour la 1ère fois.

13 7bre : Les nouvelles qui avaient circulé la veille se confirment et annoncent la reddition de la place de Sedan. Grand désastre sous ces murs. La déchéance de l'Empereur et l'institution d'un gouvernement provisoire à Paris. Le bruit court aussi que Strasbourg ayant capitulé, le matériel de siège des prussiens est même sur Metz. Mac Mahon et son armée étaient attendus à Metz. On nous apprend aussi que nous étions attendus à Sedan Nous aurions pu y être le premier 7bre si le Maréchal Bazaine l'avait voulu.

17 7bre : Des journaux français apportés par un prisonnier échappé de Sedan confirme les tristes nouvelles. L'état des chevaux devient mauvais faute de nourriture. On en désigne chaque jour un grand nombre pour la boucherie.

Réduction des vivres :

Pain :	500 gr au lieu de 750
Viande :	250 gr au lieu de 400
Sel :	2,7gr au lieu de 16
Sucre :	10 gr au lieu de 30
Riz :	30 gr au lieu de 45

18 7bre : On fait rentrer toutes les munitions de réserve dans la ville de Metz. Les batteries sont réduites à 4 pièces.

29 7bre : Vers une heure de l'après-midi, une vive canonnade se fait entendre aux Forts de St Quentin, de St Julien et de Queuleu. Le Fort de St Julien appuie une sortie de ravitaillement. Le Fort Queuleu une reconnaissance, le Fort St Quentin connut les batteries ennemies.

28 7bre : Une vive canonnade se fait entendre en avant des Forts. On rapporte de Mercy le Château du fourrage, de l'orge et quelques cigares laissés par les prussiens.

29 7bre : Une vive canonnade se fait entendre du côté de St Julien et de Queuleu. Les 3ème et 6ème corps enlèvent sur la rive droite les villages de Peltre et de Mercy le haut et un convoi de ravitaillement rentre. Sur la rive gauche, les villages de Ladompchamps et de Petite Rosselle sont pris puis abandonnés. On a fait 260 prisonniers au château de Ladompchamps. Sans la trahison d'un marchand d'eau de vie, nous aurions capturé 200 bœufs. Le traître a été fusillé sur le champ.

Peltre et Lagrange aux Bois sont brûlés par les prussiens. A Peltre, il n'y reste aucune maison pas même l'église.

1er 8bre : La ferme Sainte Agathe et le château de Ladompchamps sont ramenés par nos troupes qui ramenaient des voitures de fourrages et une vingtaine de prisonniers. Nos pertes sont 3 hommes tués et quelques blessés.

2 8bre : Le château de Billaudel et le village de Lessy restent entre nos mains après un engagement très vifs les pertes des prussiens sont énormes, de nos nôtres tuées ou blessées sont au nombre de 100 hommes.

3 8bre : Canonnade par les forts et fusillade sur toutes les lignes. Le bruit circule que l'armée prussienne a été battue à Estampes. Entre nos mains, nos pertes sont de 1000 hommes dont 2 officiers et quelques blessés. L'artillerie verse les sabres et les mousquetons à l'arsenal et reçoit des chassepots, modèle 1866.

8 8bre : La ration de pain est réduite à 300 grammes, celle de cheval à 150, celle de sel est supprimée. Cette réduction de pain inquiète les soldats et les habitants de Metz sont réduits à 400 g de pain. La misère se fait sentir, l'armée du blocus fait des souscriptions pour soulager les malheureux. Le sel se vend 10 francs le kilo.

9 8bre : Canonnade et fusillade principalement la nuit.

11 8bre : Un ordre du Maréchal supprime toute la ration des chevaux et prescrit de faire conduire près des fosses d'enfouissement ceux qui pourraient ne plus avoir que 24 heures à vivre et de les abattre. Le même ordre prescrit de rentrer le matériel de l'artillerie à l'arsenal dès qu'il ne pourra plus être attelé. Le moral de l'armée s'affaiblit. A 3 heures, le bruit court en ville que l'armée prussienne bat en retraite sur Chalons après avoir perdu 180.000 hommes près de Paris, qu'un corps d'armée suggère la retraite entre Vitry-le-François et Chalons et que les francs tireurs des Vosges au nombre de 30.000 hommes ont repris Nancy et Toul. Ces bruits sont démentis le soir.

12 et 13 8bre: Canonnade et fusillade, violent orage qui enlève toutes les tentes.

15 8bre : A partir de 8 heures du matin, le bruit du canon se fait entendre du côté de Verdun, on croit à une armée de Succésés mais on ne bouge pas. Canonnade et fusillade toute la nuit.

16 8bre : Disposition faisant croire à un soldat à une sortie. Canonnade très vive toute la journée.

18 8bre : Les chevaux tombent comme des mouches, on leur donne du bois pour nourriture. Le Général Boyer rentrant de mission apporte de l'intérieur de la France les nouvelles suivantes. Paris résiste encore et n'est pas sérieusement attaqué. Le fort d'Ivry est pris, résistance et paralysie partout. Paroles de Bismark au Généraux. Le Général d'Aurelle a subi une défaite près d'Orléans et des négociations sont faites pour amener la paix.

19 8bre : Une communication est faite, pourparlers entamés avec le gouvernement français. Pluie et vent violent toute la journée.

20 et 21 8bre : On n'entend plus le bruit du canon, on mange les vivres de réserve.

24 8bre : L'armée est prévenue qu'une convention aura lieu d'ici quelques jours. Il n'est plus distribué de vivres aux troupes. Quelques soldats font du pain avec du son et de l'huile. Vers le soir on distribue 200 grammes de biscuits par homme. Le temps est affreux. Le Général Changrainier est envoyé près du Prince Frédéric Charles. Forte fusillade vers 9 heures du soir.

26 8bre : L'armée est prévenue qu'une convention est conclue, les détails d'exécution seront réglés.

27 8bre : Le Général commandant l'artillerie reçoit les étendards et drapeaux qui doivent être remis à l'arsenal de Metz. Ils sont brûlés secrètement.

28 8bre: Capitulation. Exhortation aux troupes.

Ordre :

« Officiers, sous-officiers et soldats, en présence des désastres de la France, il n'est pas permis de parler de nos malheurs. Nous sommes vaincus, mais vaincus par la faim. Avant la séparation, je dois proclamer votre dévouement à la patrie, votre vaillance dans les combats, votre fidélité, votre discipline. Rappelez vous, toujours les glorieuses traditions du corps d'élite dont vous faites partie. Plus tard, dans vos foyers, donnez l'exemple des vertus du citoyen. Vive la France. » Le Général de division. Signé Desvaux.

2ème ordre général à l'armée du Rhin.

« Vaincus par la famine, nous sommes contraints à subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers de guerre. A diverses époques de notre histoire militaire, des braves troupes commandées par Masséna, Kléber, Gouiron de St Cyr ont éprouvé le même sort qui n'entache en rien l'honneur militaire. Quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrémité humaine tout ce qui était loyalement possible de faire pour éviter cette fin l'a été et n'a pu aboutir. Quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré notre vaillance et le sacrifice des milliers d'existences qui pensent encore être utiles à la patrie, il eut été infructueux par suite de l'armement et ces forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes, un désastre en eut été la conséquence. Soyons dignes dans l'adversité, respectons les conventions honorables qui ont été stipulées si nous voulons être respectés comme nous le méritons. Evitons surtout pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline comme la destruction d'armes et matériel puisque les usages militaires, place et armement doivent faire retour à la France lorsque la paix sera signée. En quittant le commandement, je tiens à exprimer à Généraux, officiers, sous-officiers et soldats toute ma reconnaissance pour leur loyal

concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation, les privations et c'est le cœur brisé que je me sépare de vous ». Le maréchal de France, commandant en chef. Signé Bazaine.

29 8 bre : Départ du Ban-Saint-Martin vers 1 heure de l'après-midi pour se rendre prisonniers. Rencontre de quelques officiers prussiens près de Longeville. Le chagrin est peint sur tous les visages et on voit les troupes ennemies monter dans les Forts et planter les drapeaux à Tournebride. Les officiers font leurs adieux à la troupe ; en se quittant, s'adresser quelques paroles tant on a le cœur serré. Près de Prescaty a lieu le défilé des troupes françaises devant les troupes prussiennes rangées en bataille. En arrivant près d'Ars-sur-Moselle, on nous fit camper dans des terres labourées qui étaient inondées. La pluie tombait par torrents et rien à manger. Les prussiens avaient distribué du pain et du lard, mais la nuit étant venue, il fallut attendre le lendemain.

30 8bre : Les prussiens distribuent des vivres aux soldats français qui, déjà accablés par les souffrances de la faim, tombent malades. On essaye de s'esquiver mais les factionnaires sont si près les uns des autres qu'il est inutile d'y songer.

31 8bre : Départ d'Ars vers 10 heures du matin par une pluie battante. Pour éviter les villages on nous fait passer dans des terres. Plusieurs soldats ne peuvent plus marcher. Arrivés à Saint-Thiebault vers 4 heures du soir, on peut à peine dresser les tentes tant il y a de la boue et d'eau. On a tous les effets mouillés et il n'a pas été distribué de vivres. Ce jour-là on n'a pas pu se coucher.

1er 9bre : L'eau manque. Dans les champs, on ramasse dans les raies des champs et dans les fosses pour boire et faire la soupe. Cette eau était comme du mortier, aussi, quelle soupe on avait ce jour-là !

3 9bre : Départ de Saint-Thiebault vers 1 heure du matin. Voyage très fatigant jusqu'à Ars-Laquenexy. Le camp était un peu plus habitable, les maladies commencent à régner.

8 9bre : Départ d'Ars-Laquenexy vers 9 heures du matin, arrivés à Courcelle-Chaussy vers 1 heure à 2 heures environ, nous embarquons dans des wagons à bestiaux et nous partions pour Kolberg. Triste et long voyage jusqu'au 12.



Pendant ce long voyage, on distribuait de la soupe et un petit morceau de pain une fois par jour. Quelles privations il a fallu endurer !

12 9bre : Arrivés à Kolberg, lieu de captivité vers 3 heures du matin, on nous conduit dans des baraques qui étaient nos casernes où il ne faisait pas bon. Nous ne pouvions sortir sans être accompagnés d'un factionnaire prussien.

13 9bre : Nous avons pu visiter Kolberg. Il n'y a rien de remarquable, la nourriture y est médiocre, le vin y manque.

15 9bre : Le but de notre sortie ce jour-là a été d'aller voir la mer Baltique qui se trouve à 200 mètres de la ville.

20 9bre : Les soldats rentrent tous les jours, 15 environ, dans les hôpitaux et il en meurt 2 à 3 par jour.

4 xbre : Les bruits circulent à Kolberg, que l'armée prussienne a été battue près de Paris et qu'elle bat en retraite sur Nancy.

5 xbre : Les bruits qui ont circulé hier, sont démentis.

14 xbre : Le bruit court que Paris est débloqué, on annonce la capitulation de Thionville.

19 xbre : L'hiver commence à devenir rigoureux.

22 xbre : Les sous-officiers obtiennent des permissions pour aller promener.

Isolement 1er janvier 1871 au 3 février. Fausses nouvelles sur ce qui se passe en France. On nous apprend que des mensonges.

3 février : Des dépêches, arrivées de Versailles, annoncent la capitulation de Paris. L'artillerie de Kolberg, en réjouissance de cette nouvelle a tiré 101 coups de canon.

4 février : Une dépêche annonce qu'un armistice de trois semaines a été conclu.

7 février : Dépêche annonçant la retraite de Bourbaki en Suisse.

1er mars : Les nouvelles de la signature de la paix se répandent dans Kolberg. L'artillerie tire 101 coups de canons, les habitants font partir des pétards et le soir de nombreuses illuminations prouvent la joie des habitants.

8 mars : On attend le départ avec impatience. On nous dit que nous ne partirons que dans le mois d'avril. L'impatience redouble, le printemps commence, les prussiens nous laissent un peu plus de liberté. Des souscriptions sont ouvertes pour placer sur les tombes des prisonniers morts à Kolberg plusieurs croix et un entourage.

17 mars : Départ des Lorrains et des Alsaciens.

21 mars : Un service solennel a été célébré en mémoire des prisonniers français décédés à Kolberg.

22 mars : On célèbre à Kolberg une fête à l'anniversaire de la naissance du Roi de Prusse. On nous apprend que la Révolution a éclaté dans Paris et que le Louvre a été pris d'assaut. On nous apprend ensuite que nous ne partirons que quand le bruit aurait cessé.

31 mars : Départ de Kolberg des officiers français prisonniers. Le bruit circule que la flotte française nous attend à Hambourg.

1er avril : Arrivée d'une demi-batterie d'artillerie prussienne. Elle rentre en ville avec des lauriers et la musique en tête.

Il y avait plusieurs chevaux français.

Transcripteur Mireille DELETAGE

Voici ce qu'écrivait pour Bazaine un officier qui prévoyait les événements actuels

Si j'étais à même de vous interroger voici pour ma part les questions que je vous adresserais : Pourquoi le 26 août après avoir par une seule route massé toute votre armée en avant de St Julien n'avez vous pas livré bataille, prétextant du mauvais temps. Est-ce que la pluie n'était pas pour les prussiens comme pour nous ? Vous saviez évidemment, vous ne pouviez l'ignorer que l'armée de Mac Mahon approchait par le nord et je crois qu'alors, vous auriez réussi à lui donner la main. L'ennemi n'avait pas encore ses terribles batteries de position qui ont commencé à nous entourer quelques jours après.

Pourquoi le 31 août n'avez vous pas poursuivi, même pendant la nuit, les avantages que l'armée avait obtenus au prix de son sang, n'avez vous pas gardé les positions quelle avait conquises ? Pourquoi depuis n'avez vous pas réuni sur un point donné toute votre artillerie, toutes vos forces pour faire une trouée ?

Si vous aviez fait comme le taureau qui accule, s'élançe en baissant les cornes, vous auriez passé.

Pourquoi après avoir pris les Moscos ne les avez vous pas occupés jusqu'à ce que les inreuses ???? approvisionnement, qui s'y trouvaient avait été amenée à Metz. Au lieu de cela, vous êtes rentrés après avoir remporté pour les états majors

Voici ce qu'écrivait pour Bazaine un officier qui prévoyait les événements actuels (suite)

quelques sacs de grains et quelques bottes de paille. Les prussiens alors sont revenus pendant la nuit et ont allumé cet immense incendie que nous avons tous vu. Pas une maison n'a été épargnée et maintenant, c'est brusquement, du jour au lendemain qu'on nous prévient qu'il ne reste plus rien, rien du tout pour l'alimentation des chevaux et cette imprévoyance, c'est autre chose, après les chevaux viendront les hommes. Vous attendez toujours, qu'a été faire le Général Bourbaki, où est il, qu'est il devenu ?

Je n'ai pas fini...autres questions

Pourquoi le 7 8bre avez vous livré un grand combat dans la plaine de Thionville ? Que vouliez-vous faire ? Vous ravitailler, dit-on, vous avez, comme toujours, engagé la lutte avec une très grande infériorité en numérique des troupes. Vous avez opposé peu de canons aux innombrables batteries de l'ennemi. Cependant, en massant votre artillerie sur le point attaqué, en faisant comme les prussiens qui ont du vous l'apprendre, vous auriez infailliblement fait taire les canons ennemis, au lieu d'engager des régiments. Il fallait engager un corps d'armée, deux, au besoin. Malgré, cela les soldats ont réussi, par leur bravoure à s'emparer des greniers bien approvisionnés. Mais les succès, vous ne le voulez pas. On serait du moins tenté de le croire, puisque après l'avoir obtenu au prix du sang d'un millier de vos soldats, la retraite a été ordonnée. J'ai vu la chose et je la déclare infâme. Que signifient ces conseils de guerre que vous tenez avec les chefs de corps de l'armée et les généraux. On dit que dans l'un on discute la capitulation. Est-ce vrai ? On est tenté de le croire. Aujourd'hui même, quelqu'un qui vous touche de près a répondu à l'affirmation d'un officier de la garde mobile qui disait au café parisien qu'elle avait été votée à l'unanimité. Vous vous trompez, Monsieur, un tiers seulement l'a votée. Enfin, voici la question la plus sérieuse. Pourquoi n'avez vous pas fatigué, harcelé chaque jour, chaque heure, l'armée ennemie du blocus par des sorties en force sur un point donné ? Cela nous était facile puisque occupant le cercle du centre d'investissement, vous pouviez, chaque jour, chaque heure, remporter des succès décisifs ; au moins faire subir à l'armée assiégeante des pertes qui l'auraient épuisée, l'auraient démoralisée, tout au moins, vous auriez assisté vos ravitaillements aux dépens de l'ennemi. Vous n'avez rien fait et d'ici à peu de jours, vous n'aurez plus aucun moyen de combattre. Malgré cela, n'y comptez pas, vous ne nous vendrez pas comme un troupeau de moutons ! Vous et vos acolytes, vous serez jugés un jour. Dieu veuille que vous puissiez vous défendre.

Autres questions

Pourquoi le Maréchal Bazaine n'a-t-il pas poursuivi le succès du 14 août contre l'armée du Général Steinmetz. Pourquoi le 16, après avoir combattu l'armée du prince Frédéric Charles à Gravelotte n'a-t-il pas continué à marcher sur Verdun, Il le pouvait, attendu que le 17, l'armée de Steinmetz avait su mettre en position seulement en avant de Gorze la situation. Le 18, l'armée française luttait contre les deux armées prussiennes réunies, ne l'a-t-on pas vue sur le champ de bataille et pourquoi la garde a-t-elle été tenue en dehors du champ de bataille. Elle était séparée de notre armée par le profond ravin des chatels et n'est arrivée qu'à la nuit sur le champ de bataille. Pendant la bataille, ils se reposaient à Plateville.

Pourquoi, le 31, a-t-il laissé le 3ème corps depuis, 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir aux forces de l'ennemi sans ordonner l'attaque, et pourquoi est il rentré le soir à Metz, sans s'occuper de ce que devenait son armée ? Pour quiconque voudra scruter ces demandes résultera la conviction qu'alors la France eut pu être sauvée. Depuis le 1er septembre, la seule occupation du Maréchal Bazaine a été de démolir pièce à pièce une des plus belles armées du monde et de la conduire à l'horrible catastrophe qui nous... ??? ILLISIBLE tous d'un deuil et de ruines. FIN

fait le jour de Pâques

Transcripteur Mireille DELETAGE

Le protocole de la capitulation de Metz

Entre nous soussignés le chef d'Etat Major de l'armée française sous Metz et le chef de l'état de l'armée prussienne devant Metz, tous deux munis des pleins pouvoirs de son S.E. le Maréchal Bazaine anciennement en chef et du général en chef le Prince Frédéric Charles de Prusse la convention a été conclue.

Article 1er : L'armée française sous les ordres du Maréchal Bazaine et prisonnier de guerre.

Article 2 : La forteresse et la ville de Metz avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnements de toute espèce et tout ce qui est propriété de l'Etat seront rendus à l'armée prussienne dans l'état où tout cela se trouve au moment de la signature de la convention.

Samedi 29 8bre à midi, les forts de St Quentin Plateville, St Julien, Quenleu et St Privat ainsi que la porte Monelle route de Strasbourg seront remis aux troupes prussiennes à 10 du matin dès ce moment pour des Officiers d'artillerie et du génie avec quelques sous officiers seront admis dans les divers forts pour occuper la magasin à poudre et compter les mines.

Article 3 : Les armes ainsi que tout le matériel de l'armée consistant en drapeaux, mitrailleuses, chevaux, caisses de guerre, équipages de l'armée seront laissés à Metz et dans les forts à des commissions militaires instituées par M. le Maréchal Bazaine pour être remis à des commissaires prussiens.

Les troupes sans armes seront conduites, rangées d'après leurs régiments ou corps en ordre militaire aux lieux qui seront indiqués pour chaque jour. Les officiers resteront alors librement dans l'intérieur du camp retranché ou à Metz sous la condition de s'engager sur l'honneur à ne pas quitter la place sans ordre du commandant de place prussien. Les troupes seront alors conduites par leur sous-officiers aux camps, emplacements de leur bivouac.

Les soldats conserveront les sacs, leurs effets et les objets de campement : tentes, marmites, couvertures.

Article 4 : Tous les généraux et officiers ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers qui engageront leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne et de n'agir d'aucune autre manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle ne seront pas faits prisonniers de guerre et officiers et employés qui accepteront cette condition conserveront leurs armes et leurs objets qui leur appartiennent personnellement. Pour reconnaître le courage dont ont fait preuve pendant toute la durée de la guerre les troupes de l'armée de la garnison il est en outre permis aux officiers qui opteront pour la captivité d'emporter avec eux leurs sabres ou épées ainsi que tout ce qui leur appartient personnellement.

Article 5 : Les médecins militaires seront en arrière pour prendre soin des blessés. Ils seront traités d'après la convention des Généraux, il en sera de même pour les prisonniers des hôpitaux.

Article 6 : Des questions de détails concernant principalement les intérêts de la ville, sont traités d'après un appendice annexe qui aura la même valeur que le présent protocole.

Article 7 : Tout article qui pourra présenter des doutes sera toujours interpellé en faveur de l'armée française.

Fait au Château de Pffrescot le 27 8bre 1870

Dans les archives de la famille, nous avons retrouvé un carnet écrit par Pierre BOURDIEU lors de la campagne de 1870- 1871.

Ce récit comprend 3 parties :

- son vécu au jour le jour
- Les interrogations d'un officier sur l'attitude de Bazaine
- le protocole de la capitulation de Metz

Les lieux, dates et faits de ce récit de Pierre BOURDIEU (*arrière-grand-père* de Christian DELETAGE) ont été vérifiés par le transcritteur avant publication.

Mireille DELETAGE
Présidente du CGC

Quand la généalogie s'emballé !

Ça y est j'ai découvert le tout premier de mes ancêtres !

Quel généalogiste n'a rêvé de ce point final ou plutôt de ce commencement de son arbre. En fait notre arbre généalogique commun car nous sommes tous cousins.

Quelle déception ! l'aïeule, une cellule, est si petite qu'il faut un puissant microscope pour l'apercevoir, fossilisée dans sa gangue argileuse au large de l'Australie !

Qu'importe puisqu'elle ne peut pas m'adresser la parole je vais laisser les scientifiques me parler de son origine.

Les scientifiques avec des outils de plus en plus performants donnant des résultats de moins en moins contestables, apportent la preuve de l'évolution de ces premières cellules jusqu'à nous.

Pour cela ils utilisent des moyens aux noms peu communs de spectromètres, chimie luminescence, résonance magnétique, microscopes à balayage électronique, datations isotopiques, etc. dont l'efficacité est redoutable.

Leurs disciplines le sont tout autant et s'habillent de noms "barbares" : paléontologie, paléobiologie, paléo primatologie, paléo génétique, paléohistologie paléobiologie, paléo biochimie, géologie, préhistoire, anthropologie, radioactivité des roches, etc.

Ces scientifiques nous emmènent sur le chemin onirique qui conduit à nos origines en jonglant avec les milliards d'années occasionnant le vertige à nos cerveaux peu habitués à ce genre de dimensions.

Il en va de même quand ils nous annoncent des cousinages inattendus comme le rosier ou le séquoia ou encore le diplodocus ou le virus X et la bactérie Y ? la parenté est loin d'être évidente !

Pour rafraîchir les esprits, tout commence il y a environ une quinzaine de milliards d'années (13,7 pour les dernières estimations) lorsqu'une très petite "boule" infiniment dense éclate dans un "big bang" énorme dont les éclats continuent d'évoluer dans l'Univers.

Des particules infiniment petites, quarks, neutrinos, photons, bosons de Higgs, ...s'organisent en amas donnant naissance à des atomes et des molécules dont les nuages feront se développer des milliards de galaxies peuplées elles mêmes de milliards d'étoiles.

Notre galaxie a pour nom voie lactée et dans l'un des bras de ses spirales parmi les milliards d'étoiles se trouve la notre, le soleil, doté d'un système de planètes qui gravitent autour de lui : Jupiter, Mars, Vénus, Saturne ... et nous, la Terre.

Le système se fige vers 4,5 milliards d'années et nous avons la chance qu'après une orbite un peu vagabonde notre Terre trouve un trajet elliptique qui la maintient pas trop près du soleil pour ne pas subir des chaleurs astronomiques comme quelques unes de ses sœurs et pas trop éloignée pour ne pas se transformer en sphère glacée comme le sont quelques autres.

Après s'être refroidie un "petit " milliard d'années, une croûte s'est formée et des océans sont nés ; notre Saga va pouvoir commencer !

Dans l'océan des "briques", conglomerats d'atomes et de molécules à prédominance carbone et hydrogène s'érigent en acides aminés et sont prêtes à recevoir la vie faisant passer la matière inerte à la matière vivante. (des météorites porteurs de briques identiques laissent à penser que la vie aurait pu venir aussi de l'espace ?).

Le passage de l'inerte au vivant comment cela est-il possible ? le hasard bien sur, et c'est à cet endroit qu'il faut laisser à chacun sa conception du hasard:

Manifestation Divine, pourquoi pas !

Les plus grands scientifiques et philosophes sont passé par cette interrogation ; Einstein par exemple dit : "le hasard c'est Dieu qui se promène incognito".

Parmi les nombreuses autres citations qui émanent des plus illustres savants et philosophes on note celle-ci : "pourquoi tout ça plutôt que rien".

Après cet exposé que certains trouverons peut-être trop long et d'autres pas assez développé, revenons à la Vie.

Elle commence par cette grand-mère, la cellule, déjà pourvue d'un ADN , elle sait se scinder en deux pour donner deux autres cellules et ainsi en très peu de temps donner naissance à des milliards d'individus .

De légères altérations de l'ADN vont permettre l'apparition d'individus pluricellulaires qui en se complexifiant de plus en plus donneront naissance aux végétaux et aux animaux, qui, de mollusques, invertébrés, puis vertébrés nous conduirons jusqu'à l'homme.

Sortant de l'océan pour petit à petit gagner la terre ferme malgré les colères de cette dernière, éruptions volcaniques ou catastrophes météoritiques venues du ciel les êtres vivants continueront à évoluer.

Certains disparaîtront, parfois brutalement comme le reptiles dinosauriens, mais d'autres continueront leur transformation ; Il en est ainsi des mammifères apparus il y a un peu plus de 100 millions d'années.

Parmi eux émergent les primates depuis une douzaine de millions d'années qui donneront naissance aux grands singes et à des préhominiens.

De ces humanoïdes, un bouquet d'australopithèques descendus de leur arbre portant des feuilles pour s'exercer à la bipédie vont se retrouver au sommet de l'autre arbre, celui de la Vie et donner naissance aux premiers hommes.

La matière vivante vient d'atteindre une autre dimension et devenir la matière pensante (peut-être encore l'intervention du Hasard ?). Ces premiers hommes, 4 à 6 Millions d'années ne se situent qu'à environ 200 000 générations de nous, environ 100 milliards d'individus sont nés depuis cette date.

Quel champ d'investigations ! mais quelle humilité aussi devons nous garder au regard des quelques 4 siècles d'histoire que nous avons pu appréhender et où nous n'avons pu au mieux aligner qu'une quinzaine de générations ; c'est-à-dire remonter jusque vers 1550/1600.

Si nous avons été de sang royal peut-être eussions nous pu en rajouter une quinzaine et remonter jusqu'à Clovis ? C'est encore ridiculement peu à côté des 199.000 qu'il reste à explorer !

Courage il nous reste l'imaginaire, qui d'ailleurs pourrait être tout à fait vraisemblable.

Imaginons avoir retrouvé un ancêtre accroché aux basques d'un envahisseur, goths, huns ou autres ostrogoths, wisigoths... remonter son ascendance va nous conduire à travers l'Europe jusqu'aux confins du Caucase.

S'il s'agit d'un Normand c'est au côté d'Erik le rouge que nous naviguerons et monterons jusqu'aux grand Nord ; un Gaulois et nous voilà visitant à l'Est pour retrouver des aïeux Scythes; Romain où mercenaire dans l'armée de César et nous remontons jusqu'aux Etrusques, à moins que Grec il nous fasse connaître les philosophes de l'antiquité et s'il est Egyptien de Dynastie en Dynastie nous voici en Afrique sous le règne des premiers pharaons Nubien !

Alexandre le Grand ou Gensis Khan ont peut être enrôlé un de nos grands pères et notre arbre s'enrichit de souvenirs asiatiques !

Toutes ces hypothèses n'auraient amélioré notre généalogie que de quelques millénaires et ajouté quelques centaines de générations à notre arbre. !

Alors il faut scruter plus loin et retrouver ceux qui par un jeu de yoyo au gré du climat et des glaciations ont peuplé notre région et fini par occuper l'ensemble de la Planète.

Cela nous ramènera infailliblement dans la partie orientale de l'Afrique où tout a commencé et nous aurons peut-être la chance de croiser Lucy, une grand-tante, chère à Yves Coppens le grand préhistorien.

Fiction !, non, mais Gutenberg est malheureusement trop proche de nous pour espérer mieux que nos 4 siècles d'histoire familiale d'ascendants directs.

Heureusement, il nous reste les collatéraux, oncles, tantes, cousins et nous allons pouvoir repartir à " l'aventure ". Je gage qu'ils nous conduisent à travers la France et une partie de l'Europe et du Monde à la découverte d'autres manières de vivre, de croire avec des religions différentes, des métiers différents ou très anciens, des habitats etc.

Le rêve fait partie des facultés de l'homme, matière pensante .

2014 - Roland Troquereaud

Prénoms curieux trouvés dans des actes

Féminins	Masculins
Acne	Arnée
Agne	Cléophas
Amantine	Evain
Aphrodine	Romarin
Appolonie	Spensippes
Balbine	Tannasse
Carméline	Oxin
Crispine	
Croutsine	
Daunine	
Lucine	
Lussine	
Malorine	
Ozaline, Ozeline	
Oseda	
Sourinette	
Ezilda	Mireille DELETAGE

LAISSEZ-PASSER pendant la révolution (14 fructidor an II)

Document appartenant à Michelle CIFRE, membre du CGC

LA NATION, LA LOI.

DEPARTEMENT DE LA SOMME. DISTRICT D'AMIENS

MUNICIPALITÉ D'AMIENS

Le Citoyen Joseph Langouart

Négociant domicilié au lieu Municipalité d'Amiens
 District d'Amiens Département de la Somme
 âgé de 29 ans taille de 5 pi 6 po 6 li
 cheveux et sourcils Blonds yeux Bleus
 nez ordinaire bouche petite menton Rond
 front haut visage Rond

et prêtez lui aide et assistance en cas de besoin. *altant a abbeville*
autres lieux de la République pour affaires communes

Délivré à la Maison Commune d'Amiens, le 9ème
 jour de Messidor l'an 2ème de la République
 Française une indivisible et impérissable. *pas cachés des*
autres papiers de ce genre Caron Lami et Louis
Manchon domiciliés de cette commune
qui ont signé sur le Registre

J. Langouart *Joseph Langouart*
 Manchon

14 fructidor an II

à la papeterie au comité
permanence de la commune
de Breuilleval le 26.
à l'académie de la Républ. Troyes
ch. Roumieu
notaire

1793

Je n'ai pas vu son pour
distinction dans cette commune quatre
pour le fait de l'annuaire de son 3ème
Republique Langouart
Commissaire

Comité de la Somme
Langouart
Manchon
Langouart
Manchon






1025... Robert L... L'écriture de la... l'écriture de la... l'écriture de la...

Un anformité révolutionnaire de
Surveillance de la Montagne second
arrondissement de la commune d'Amiens
le 11 thermidor an 2^e républicain
A. F. A. Duboz Remond

au an la Mairie Commune d'Abbeville le onze
thermidor 2^e année républicaine
Feroy

Nous Comités révolutionnaires de la section C. dite La
fraternité le 12 thermidor, an 2^e républicain
Deauvoisin, gossel - Bouche

Un anformité de surveillance
de la commune de... le 9
thermidor an 2^e républicain
Molard Delavignol Dub...

Un 8 thermidor au Comité révolutionnaire
de la Commune de vermes le 14 fructidor
L'an 2^e de la Rep. fran.
Dolle Alliel

que au Comité de surveillance
de la commune de vermes est
le 17 fructidor 2^e année républicaine
Molard Delavignol Dub...

que au Comité révolutionnaire du District de Soissons le 20 fructidor
l'an 2^e de la République française et indivisible
que au Comité révolutionnaire
de la commune de vermes le vingt
de fructidor an 2^e de la
république française et indivisible
la mort Lambry

Willainz
supplémentaire
L'an 3^e de la République
Boisfrand Amuald

RECHERCHES pour nos adhérents

Adhérent n° 178 recherche des ascendants de : Souilhagon Jean Julien né le 20 mars 1781 à Marmande, il habitait rue de l'Observance à Marmande au recensement de 1851 et DCD le 31 janvier 1870

Son épouse était Marie PEYRECANE née le 25 nov 1795 à Bordeaux et DCD le 24 nov 1862
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent n° 191 recherche ° et X de LAUBAREDE Jean né en 1834/1835 à??? Il est décédé à Cadillon (64) le 11.08.1878. Il s'est marié avec Marcelle LAFARGUE ou LAFFARGUE Marcelle, elle est décédée à Cadillon (64) le 25.10.1899

Ils ont eu 4 enfants :

- Jean né le 4/5/1865 à Cadillon (64) - Mariée le 18.04.1896 à Caudéran (33)
- Anna née le 10/5/1877 à Cadillon (64) - Pas de date de mariage - ni de décès
- Marie née le 01.07.1872 à Cadillon (64) - Décédée le 07.06.1959 à Labarthète (Gers)
- Madeleine née environ en janvier 1870 à Cadillon (64) - Décédée le 24.04.1871 à Cadillon (64) à l'âge de 14 mois environ. Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent N° 157 bis au CGC recherche X de LARROQUE Jean († le 23/06/1799 à Soustons 40) et LAFITTE Jeanne (° le 14/04/1755 et † le 23/11/1802 à Soustons 40)

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent N° 157 bis au CGC recherche X de CABANNE Dominique avec THEAS Louise dont le fils est CABANNE Jean-Marie ° le 17 avril 1837, X le 30-11-1872 avec VERGES Thomasse et † le 8-11-1903 à Loubajac (65).

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X PAIN Daniel et GIRAUD Elisabeth e, 1697 vers Verrines sur Celles (79)

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente n° 101 au CGC recherche ° de Jeanne PINT(E)AUD † le 07/08/1848 à Ambérac (16) , X le 27/05/1806 à La Chapelle (16) avec Louis CHAUSSEPIED.

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X BESSON Jean et TERRIEN avant 1716 vers St Loup (17)

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X Proust Jean et VILANEAU Marie avant 1762 peut-être à Lezay (79)

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent n° 100 recherche (sûrement en Gironde après 1917) le † de Jeanne DILLON née le 07/05/1859 à Guillos (33), épouse de Arnaud LAVAL.

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent N°178 recherche ° de Guilliem GAILLARD né vers1763 à Périgueux (24), X le 05/02/1793 à Périgueux avec Marguerite MAROUIN (MAROY) et † le 29/06/1835 à Château-l'Evesque.

Pour moi, il a eu 2 enfants : Marie ° le 2 frimaire an 03 à Périgueux, Jean ° le 4 messidor an 5 à Périgueux. Pour parents, il a Pierre GAILLARD et Jeanne PLANCHER décédés tous les deux avant son mariage en 1793. Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC n° 101 recherche ° de Jean (Luc) BAYLE † le 28/03/1811 à Thonac (24) et † Gabrielle LABORIE née le18-05-1872 à Thonac (24), fille de Huguet LABORIE et Anne DUBREUIL Je cherche aussi leur mariage : leur premier fils s'est marié à Thonac (24) le 08-06-1819 il serait né vers 1793.

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent n° 192 recherche ACTES X du 16 décembre 1866 à Vertheuil (33) de LAMAISON Jean et MARES Catherine, X du 15 février 1896 à Camblanes-et-Meynac (33) de CURTAN Joseph et LAFONT Jeanne.

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente N° 157 au CGC recherche ° et † de MONDON Jean
à Saint Pé d'Ardet (31510) X à Fourcadet Marie (1755-1831) le 09-02-1779 à Saint Pé D'ardet (31).
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente CGC N° 1 recherche X VIELESCAUT Pierre et MALICE Marie avant 1829 à Coux (24)

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

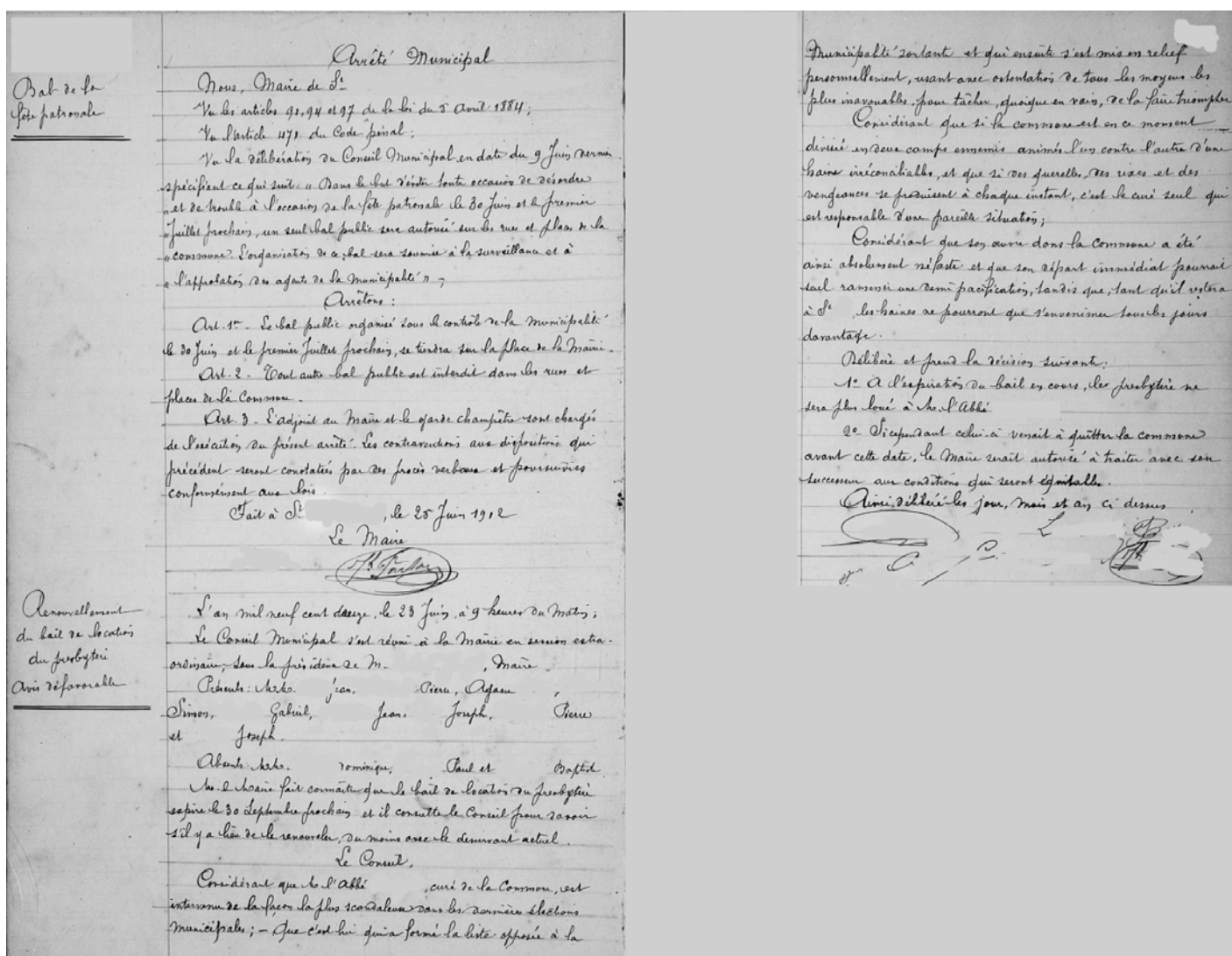
Adhérente CGC N° 1 recherche ° VIELESCAUT Pierre en 1799 ou ? (24?)

Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérent n° 100 recherche le † (peut-être en Gironde) de Marie RIGAUD, épouse de Philippe Jacques
PREVOST, née à Aulnay (17) le 11/12/1848.
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Adhérente n° 101 recherche ° et X de Henriette GUERLAIN, mariée à Grégoire DUCHEIN,
leurs enfants sont nés à Cazavet (09)
Ecrire à cgceastas@gmail.com qui transmettra.

Il y a + de 100 ans, dans un village de Haute Garonne, rifi durant les élections municipales, l'opposition sanctionnée par le nouveau conseil municipal.



Brèves de curés relevés dans des actes ...

Un baptême sans prénom ?

Fille
sugois


Le vingt un du Mois de Mars Mil six cent
soixante deux a esté baptisée
née en legitime, Mariage de Jean sudoin et de
Marie Benoit sa femme, le parrain a esté
Etiesel boutin de la Mairon ne.
Avezil 1671

"le choix dans la date" !

Le jour du mois de Mars mil six cent quatre
vingt quinze a esté baptisé par moy ptre
Pere Bertrand et de anne guinaudeau
Bertrand Rantoloup le parrain a esté Pierre vijaud et la
marame, Perrine fantony tous de cette parois.
qui ont déclaré ores l'auteur signez.
P. Godard ptre l'ave
suzil

Jean
Dubus

Le six mil huit cent onze le vingt quatre avrils. est
decide a quatre heures de la jour midy le nommé
Egense de son Jean Dubus d'abouneuc age de soixante cinq ans
marie canon habitant de la commune de Cestas le dit nommé est
habitant de Cestas mort par accident venant de Bordeaux
sur un chariot de bois
estant monté sur la Charrette passant
au bord du fossé de monnaie petit au lieu
appelle Rippote la dite Charrette sub renversé
dans le fossé lui étant dessus et sub renversé
dans la dite Charrette charge de sac
plein ayant reçu plusieurs blessures
surtout une à la poitrine et à l'espere
dans le meme moment en passant
du dit nommé le Bas Guillaume Meynard
Marchal fereus age de soixante ans et
pierre martin Sabitieu age de cinquante
cinq ans habitant de cette commune atestent
la premier a signe Non l'autre pour de savoir
constate par nous adjoint au Maire de la Commune
de Gradignan les Jour mois et an que dessus
L'aveuzil



1811
"Accident
de la circulation"
1 décès

Le contenu des articles publiés
n'engage que la responsabilité
de leurs auteurs
et en aucun cas les responsables
de la revue et du cercle



Cercle Généalogique Cestadais



CESTAS
Gironde